

Nos horaires d'accueil du public

<p>Nous vous accueillons...</p>	<p><u>... sur site</u></p> 	<p><u>... au téléphone</u></p>  <p>Standard : 03 84 77 70 00</p>
<p><u>Immatriculation des véhicules (ex carte grise)</u></p>	<p>Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h. Jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 15h</p>	<p>Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 <u>Numéro direct</u> : 03 84 77 70 88</p>
<p><u>Permis de conduire</u></p>	<p>Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h. Mardi et jeudi de 9h à 11h30. <u>Service fermé le mardi après-midi et le jeudi après-midi</u></p>	<p>Les mardi et jeudi matin, de 9h à 11h30 <u>Numéro</u> : 03 84 77 70 00</p>
<p><u>Étrangers – Titres de séjour</u></p>	<p>Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h</p>	<p>Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h <u>Numéros directs</u> : 03 84 77 70 96 => délivrance des titres de séjour 03 84 77 70 95 => délivrance des documents pour enfants mineurs</p>
<p><u>Étrangers – Autres démarches (asile, regroupement familial...)</u></p>	<p>Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h</p>	<p>Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h. <u>Numéro</u> : 03 84 77 70 00</p>
<p><u>Acquisition de la nationalité française (naturalisations)</u></p>	<p>Toute question relative à l'acquisition de la nationalité française relève de la préfecture du Doubs (Besançon) Accès et horaires d'ouverture sur http://www.doubs.gouv.fr/</p>	
<p><u>Cartes nationales d'identité</u></p>	<p>Accueil à la mairie de votre domicile</p>	
<p><u>Passeports</u></p>	<p>Accueil dans l'une des 14 mairies du département équipée d'une station biométrique</p>	
<p><u>Autres services</u></p>	<p>Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30</p>	<p>Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 <u>Numéro</u> : 03 84 77 70 00</p>

NB : Un accueil sur rendez-vous peut être obtenu dans tous les services en contactant préalablement le service concerné.